



M. Michel Platini
Président de l'UEFA
UEFA
Route de Genève 46
Case postale
CH-1260 Nyon 2
Suisse

Paris, le 24 septembre 2009

Objet : projet de loi français d'ouverture à la concurrence du secteur des jeux et paris en ligne

Monsieur le Président,

Vous avez récemment manifesté, en tant que Président de l'UEFA, votre intérêt pour le projet de loi français d'ouverture à la concurrence du secteur des jeux et paris en ligne, qui doit être débattu à l'Assemblée nationale les 7, 8 et 9 octobre prochains.

Les députés du groupe socialiste, radical et citoyen seraient particulièrement heureux de recueillir votre analyse de ce texte de loi, en particulier s'agissant de son volet sportif.

Nous sommes comme vous préoccupés par les questions d'éthique et de déontologie que posent les paris sportifs. Il nous semble que l'activité de pari - qui ne peut en aucun cas être considérée comme une activité économique classique - représente une menace pour l'intégrité des compétitions. Le monde du sport a pu déplorer de nombreux cas de fraudes liés à des paris truqués. Ce risque, qui pèsera de plus en plus avec le développement du pari en ligne, ne pourra être réduit que si les types de paris autorisés sont strictement encadrés. Le projet de loi français ne présente aucune garantie législative sur ce point, renvoyant à la nouvelle autorité de régulation la responsabilité de définir les types de paris autorisés. Le sport, qui incarne depuis toujours l'effort, le dépassement de soi et le jeu collectif, ne doit pas souffrir du soupçon du trucage comme il a souffert (et souffre encore) du dopage.

Enfin, il nous est impossible de ne pas relever le paradoxe qui consiste à vouloir financer la filière sportive par le biais d'une activité économique dont les conséquences ne sont pas négligeables en termes de santé publique (addictions) et de pressions néfastes sur les événements sportifs.

Nous nous tenons à votre disposition, Monsieur le Président, pour un échange sur ces sujets qui nous engagent en tant que législateurs mais aussi en tant que défenseurs fidèles du sport et de ses valeurs.

Valérie Fourneyron, députée-maire de Rouen
Gaëtan Gorce, député de la Nièvre
Michèle Delaunay, députée de la Gironde
Henri Nayrou, député de l'Ariège
Aurélie Filipetti, députée de la Moselle

Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris
01 40 63 31 59